

Courriel envoyé le 11 février à 20h30

Objet : Informations importantes COVID - février 2021



Chers Parents,

Bien que notre école compte actuellement peu de cas avérés de Covid, de nombreuses craintes persistent quant à l'évolution de la situation sanitaire dans notre canton en lien avec les nouveaux variants. Ainsi, le Conseil d'Etat vient d'avaliser des propositions de la DICS visant à limiter les contaminations. Les objectifs principaux des mesures édictées sont de **maintenir un enseignement présentiel et d'éviter des quarantaines massives, tant dans les écoles qu'auprès de la population.**

Dès la rentrée des vacances de Carnaval, les mesures sanitaires déjà en place seront renforcées afin d'éviter, autant que possible, les contacts entre élèves de classes différentes. Les arrivées et départs échelonnés seront précisés et des contrôles seront régulièrement effectués. Un non-respect répétitif des différentes consignes pourra être sanctionné.

De nouvelles mesures vont affecter tout particulièrement les cours qui réunissent des élèves de plusieurs classes. L'organisation de ces derniers sera revue afin de séparer les groupes-classes s'il n'est pas possible de les garder à une distance de 1,5 m dans une même salle. Vos enfants recevront des informations précises à ce sujet dès que possible. Sachez cependant que nous allons **tout faire pour éviter de perturber leur scolarité.**

Nous souhaitons également **diminuer la surcharge du restaurant lors des études** qui y sont organisées tout au long de la journée. Ainsi, tous les élèves qui en ont la possibilité, pourront, **sur votre demande et avec votre autorisation**, passer leur(s) période(s) d'étude-restaurant à la maison.

La demande ainsi que la signature d'autorisation doivent se faire à l'aide du formulaire officiel en collaboration avec votre enfant. Toutes les informations se trouvent sur la page d'accueil de notre site web (titre de la communication : AUTORISATION : Heure(s) étude(s) RESTO à DOMICILE). Vous y trouverez une version numérique à compléter et à signer en ligne (de préférence) ou la version à imprimer et à rendre au secrétariat.

Le **mot de passe** pour accéder à la version numérique peut être demandé à l'adresse secr.co.glane@edufr.ch ou par téléphone au 026 651 99 33.

La présence aux études en classe reste par contre obligatoire.

Nous vous informons également que tous les cours facultatifs sont suspendus jusqu'à nouvel avis.

Les titulaires de classe prendront du temps pour revoir et surtout expliquer le sens et les buts des mesures qui seront strictement appliquées pour lutter contre la propagation du COVID. Vos enfants recevront régulièrement, via TEAMS, des informations organisationnelles qu'ils pourront vous communiquer.

Si nous allons faire le maximum pour protéger nos élèves et leur famille, nous comptons sur votre indispensable collaboration pour les inciter à respecter scrupuleusement tous les gestes barrières proposés. Nous vous en remercions déjà sincèrement.

Vous trouvez [ICI](#) (ou sur la page d'accueil de notre site internet) un message de Monsieur Hugo Stern, chef du Service de l'Enseignement Obligatoire du Canton de Fribourg, concernant les nouveaux variants du COVID-19 et leurs conséquences sur l'enseignement. Nous vous prions d'en prendre connaissance.

Le combat contre le virus n'est pas terminé et nous gardons l'espoir de retrouver, grâce à l'engagement et la persévérance de chacun, une situation sanitaire qui nous permette de renouer des contacts et vivre un quotidien paisible.

Avec mes cordiales salutations

Olivier Crausaz
Directeur